

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ARC SUD BRETAGNE**



DATE de CONVOCATION
28 JANVIER 2021

DATE d'AFFICHAGE
5 FEVRIER 2021

NOMBRE de CONSEILLERS :
En exercice : 38
Présents : 28
Votants : 36

L'an deux mille vingt et un,

le 2 février à dix-huit heure trente,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente de Marzan en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno LE BORGNE, Président de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne.

Etaient Présents : MM. Patrick BEILLON, - Christian BILLY, Mme Anne-Cécile BLANCHARD, - MM. Jean-François BREGER, - Mmes Marie-Thérèse CABON, - Muriel CLERY, - MM. Michel CRIAUD, - Guy DAVID, - Mme Annie DRENO, - MM. Samuel FERET, - Guillaume FREDET, - Patrick GERAUD, - Alain GUIHARD, - Gérard GUILLOTIN, - Denis HILLAIREAU, - Bruno HUBERT, - Jean-Marie LABESSE, - Bruno LE BORGNE, - Mme Geneviève LE GOUALLEC, - MM. Denis LE RALLE, - Eric LIPPENS, - Mme Muriel MALNOE, - M. Noël PAUL, - Mmes Jocelyne PHILIPPE, - Odile PROVOST, - MM. Patrice RENARD, - Bertrand ROBERDEL, - Mme Isabelle SIRLIN.

Etaient Absents Excusés : Mme Laurence BAUDAIS, - MM. Patrick BUSSLER-MUELA, - Jean-Paul DANIEL, - Mme Béatrice DENIGOT, M. Alain HALIMI, - Mmes Nicole KORN, - Valérie LAFAURIE-LE DIVELLEC, - Christine LE CADRE, - Mireille LUCAS, - Régine ROSSET.

Mme Laurence BAUDAIS donne pouvoir à Mme Marie-Thérèse CABON

M. Jean-Paul DANIEL donne pouvoir à Mme Marie-Thérèse CABON

Mme Béatrice DENIGOT donne pouvoir à M. Alain GUIHARD

M. Alain HALIMI donne pouvoir à Mme Odile PROVOST

Mme Nicole KORN donne pouvoir à M. Noël PAUL

Mme Valérie LAFAURIE-LE DIVELLEC donne pouvoir à M. Patrick BEILLON

Mme Christine LE CADRE donne pouvoir à M. Michel CRIAUD

Mme Mireille LUCAS donne pouvoir à M. Jean-François BREGER

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Annie DRENO a été élue Secrétaire.

**DELIBERATION N°03-2021 – ADMINISTRATION GENERALE – DESIGNATION DES DELEGUES DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES ARC SUD BRETAGNE AUPRES D'ORGANISMES EXTERIEURS**

Le Président rappelle que la Communauté de Communes adhère à un certain nombre d'organismes extérieurs (syndicats mixtes, associations, etc.) auprès desquels il convient de désigner des représentants.

Pour chacun des organismes suivants, le Président, sur proposition de la commission Cycles de l'eau du 20 janvier 2021, propose les candidatures suivantes :

- EPTB Vilaine – Comité territorial Vilaine Aval – 3 élus cooptés pour le suivi des projets : Bertrand ROBERDEL, Laurence BAUDAIS et Hervé LEFEBVRE,
- EPTB Vilaine – Commission locale de l'eau (SAGE Vilaine) : Bertrand ROBERDEL,
- Syndicat Loire Aval (SYLOA) – Commission locale de l'eau (SAGE Estuaire de la Loire) : Bertrand ROBERDEL,

Au vu des éléments exposés ci-dessus, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DESIGNE** les représentants de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne au sein des comités extérieurs tels que listés ci-dessus.

Pour l'Extrait Conforme,
A Marzan le 04/02/2021
Le Président

